

Rosa Tamborrino Mathieu Cloarec

Le plan d'Haussmann en 1864

In: Genèses, 15, 1994. pp. 130-141.

Citer ce document / Cite this document :

Tamborrino Rosa, Cloarec Mathieu. Le plan d'Haussmann en 1864. In: Genèses, 15, 1994. pp. 130-141.

doi: 10.3406/genes.1994.1238

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1994_num_15_1_1238



Le plan d'Haussmann en 1864

Rosa Tamborrino



- 1. Commission d'enquête sur les divers monuments de Paris, 1863-1865 (Commission des Travaux de l'État), AN F/21/908 Dr 1. Le document est resté ignoré jusqu'à la récente découverte dont j'ai donné communication pour la première fois dans un article de synthèse «Haussmann ritrovato», Casabella, n° 591, juin 1992, pp. 20-21.
- 2. Mémoires du Baron Haussmann, 3 vol., Paris, 1890-1893; la citation se trouve dans le second volume: Préfecture de la Seine, p. 53.
- 3. Charles Merruau, Souvenirs de l'Hôtel de Ville, 1848-1852, Paris, 1875; Mémoires du Duc de Persigny, Paris, 1896; Mémoires du Baron Haussmann, op. cit.

es procès-verbaux des séances de la Commission des travaux de l'État, dont les activités s'étendent de 1863 à 1865 et dont le rôle était d'examiner les besoins des bâtiments publics en vue du programme des transformations promu par Napoléon III, comportent en annexe un plan de Paris daté de 1864 (inédit en France). Le dossier est conservé aux Archives Nationales¹.

La découverte de ce document permet de reposer certaines questions relatives au plan des transformations de Paris et à sa paternité sur la base de sources tout à fait différentes de celles disponibles jusqu'à présent. Selon mon hypothèse, la paternité de ce plan de 1864 – le mot plan doit être entendu ici au sens de projet - doit être attibuée au préfet de la Seine George Eugène Haussmann. Mais, cette question centrale s'inscrit dans un propos plus large rendu possible par une approche nouvelle de l'histoire de la ville mise en œuvre dans mes recherches. Dans cette perspective, le problème de la paternité du plan permet élargir le cadre de l'analyse : ce plan est important car il atteste la capacité de Haussmann de faire coexister des aspects divers et contradictoires de la ville contemporaine afin de définir une stratégie urbaine globale; de là vient sa force dont le plan est la démonstration, et à laquelle Paris doit d'être devenu un modèle de la rénovation urbaine au xixe siècle.

Sources traditionnelles et «plan colorié»

L'historiographie a longuement débattu de l'existence d'une planification unitaire et globale des grands travaux entrepris par Napoléon III et conduits à partir de 1853 par le préfet Haussmann. Elle a aussi posé la question de la part prise par l'un et par l'autre dans la réalisation de l'œuvre : à qui revient la paternité du plan unitaire ? qui a dicté les décisions relatives à chaque opération?



Dans de telles recherches, les descriptions littéraires se révèlent souvent être la source principale d'information. Nous allons donc apporter quelques précisions.

1. Haussmann raconte dans ses mémoires qu'à son arrivée à la préfecture de la Seine, l'Empereur lui montra un «plan colorié» sur lequel ses idées pour Paris étaient indiquées par des signes de couleur dessinant un nouveau réseau de voies de communication. Il décrit une «carte de Paris, sur laquelle on voyait tracées par lui-même [Napoléon III], en bleu, en rouge, et en vert suivant leur degré d'urgence, les différentes voies nouvelles qu'il se proposait de faire exécuter»². Cette version est confirmée quant à l'essentiel par les témoignages d'autres contemporains qui faisaient partie de la Cour et qui affirment avoir vu le

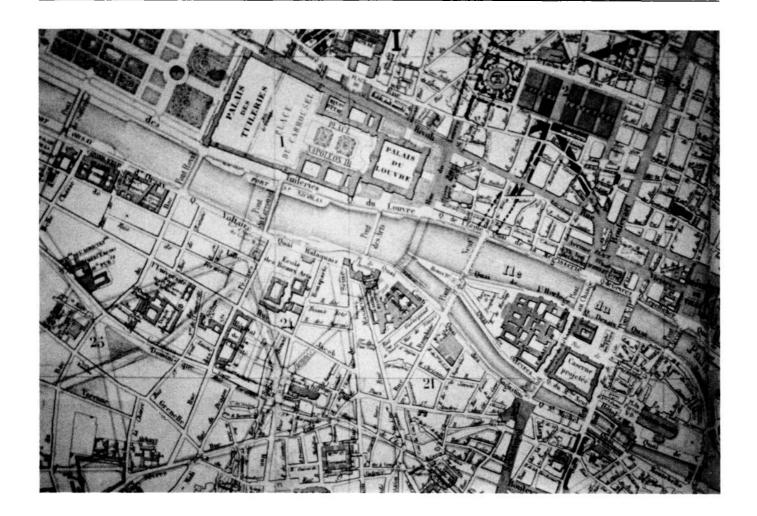
plan. On peut conclure de l'ensemble des témoignages littéraires que Napoléon III aurait dessiné un plan exprimant ses projets auquel Haussmann aurait par la suite apporté quelques modifications.

2. Les thèses historiographiques concernant ce plan et sa paternité se sont, jusqu'à maintenant, essentiellement appuyées sur de tels mémoires – en particulier ceux de Charles Merruau, du duc de Persigny et ceux du baron Haussmann lui-même³ – qui décrivent un plan qui, en réalité, n'a jamais été retrouvé parce que détruit dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871. Il n'est par conséquent pas possible de valider les sources directes d'informations, et les seuls dessins connus concernent les plans décrétés et approuvés, relatifs à chaque tracé.



- 4. Ch. Merruau, Souvenirs de l'Hôtel de Ville, op. cit.
- 5. André Morizet, *Du vieux Paris au Paris moderne.* Haussmann et ses prédécesseurs, Paris, 1932. Morizet le présente comme le «plan inédit des travaux de Paris prévus par Louis-Napoléon».
- 6. Cf. Jean des Cars, Pierre Pinon (éds.), Paris-Haussmann. «Le pari d'Haussmann», Paris, 1991; cf. en outre Pinon, «Paris-Haussmann. Le prospettive di una mostra», Casabella, n° 588, mars 1992, pp. 40-42 et du même auteur, «Haussmann: bilan et pespectives», in: Réseau «Formes Urbaines». Regards sur l'haussmannisme, Actes du séminaire du 13 décembre 1991, Bureau de la Recherche Architecturale-Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Ministère de l'Equipement, du Logement et du Transport, pp. 15-25.
- 7. Cf. Michaël Darin, «Un plan global pour les grands travaux? Le cas du Boulevard Saint-Germain», in J. des Cars, P. Pinon (éds.), Paris-Haussmann, op. cit., pp. 274-283; et du même auteur: «Les percées: application d'un modèle haussmannien, in: Réseau «Formes Urbaines», op. cit., pp. 5-13.
- 8. Commission d'enquête sur les divers monuments de Paris, *Procès-verbaux*, VI^e séance, 5 décembre 1864, AN F/21/908 Dr 1.
- 9. La légende est superposée à une carte de Paris, «Plan géométral de la Ville de Paris», gravée par Piat, revue et mise à jour par Alfred Potiquet. Elle rapporte la «Situation au 1^{er} novembre 1864. Opérations avec le concours de l'État». AN F/21/908 Dr 1.

- 3. Jusqu'à maintenant, seuls deux dessins d'ensemble des transformations de la ville étaient connus. Le premier est de la main de Napoléon III et fut publié par Charles Merruau en 1875, donc après la chute du Second Empire⁴. Il a été sans aucun doute réalisé a posteriori (il est en effet datable de 1873) et ne peut donc avoir qu'une valeur de mémoire graphique, l'Empereur jugeant après coup ce qui a été effectivement dans ses intentions et ce qu'il eût voulu encore réaliser. Le second dessin, quant à lui, a une histoire curieuse. Il est publié en 1932 - en noir et blanc, ce qui semble être le destin de ce «plan en couleurs» - par André Morizet, lequel affirme l'avoir découvert à Berlin au Schlossmuseum et le désigne comme la copie inédite du «plan colorié» de l'Empereur offerte à Guillaume I de Prusse à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1867 (plan dont Merruau supposait aussi l'existence)⁵. Par la suite de nouveaux doutes se sont faits jour à propos du plan, ce second dessin ayant été lui aussi perdu à cause des bombardements de la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, une recherche récente de Pierre Pinon a démontré l'authenticité du dessin publié par Morizet, sur la base d'une documentation portant sur les rapports entretenus par celui-ci avec le musée de Berlin. Pinon situe la date du dessin entre 1856 et 1859⁶.
- 4. Une fois établi qu'un plan de Paris fut effectivement donné à Guillaume I en 1867 et conservé à Berlin, il est intéressant de se pencher sur les problèmes soulevés par Michaël Darin. Morizet est probablement le dernier à avoir vu le dessin dit «de Berlin» : mais s'agissait-il vraiment du plan que l'Empereur avait présenté à Haussmann ? En outre, jusqu'à quel point l'œuvre du préfet peut-elle être considérée comme l'accomplissement d'une mission assignée par Napoléon III ? ne dépassait-elle pas au contraire les intentions de ce dernier⁷ ? Certaines percées auraient pu être ajoutées au plan original au fur et à mesure des décisions successives.



Ainsi, les problèmes demeurent encore entiers en ce qui concerne le «plan colorié» et amènent à considérer, me semble-t-il, le dessin que l'on appellera «de Berlin» comme une version parmi d'autres du plan. Le plan de 1864 conservé aux Archives Nationales en constitue une version supplémentaire. Mais celle-ci doit être attribuée, comme nous le verrons, à Haussmann et permet de répondre d'une façon toute nouvelle à la question de la paternité des opérations.

Le plan d'Haussmann aux Archives Nationales

Le plan de 1864 conservé aux Archives Nationales est une restitution planimétrique de la ville de Paris à l'échelle 1/10 000 sur laquelle sont portées quelques informations et surtout sont dessinés les projets de transformation alors à l'œuvre dans Paris. Les procès-ver-

baux de la Commission rapportent clairement que la discussion sur les projets se déroule «en examinant le plan qui a été mis sous les yeux de la Commission par M. le préfet»⁸. Ces documents me conduisent à attribuer ce plan à Haussmann. Une série de signes de quatre différentes couleurs symbolise et distingue les opérations urbanistiques déjà réalisées, ou approuvées ou alors encore à l'étude. L'interprétation des symboles est donnée dans une légende collée sur ce plan qui porte également le titre du plan : «Situation au 1er novembre 1864». Les travaux exécutés avec le concours de l'État sont représentés en rouge; ceux en cours d'exécution en jaune; ceux à effectuer en bleu; les projets décrétés sans le concours de l'État par des hachures vertes et les parties exécutées en vert; les projets publics par des hachures bleues; les projets à l'étude par des hachures roses⁹.

Les couleurs utilisées – rouge, jaune, vert et bleu – sont importantes parce qu'elles constituent un des éléments récurrents des descriptions que font du plan colorié les mémoires d'Haussmann et de ses contemporains. Il est probable qu'en dessinant un nouveau «plan colorié», le préfet ait repris les mêmes couleurs qui symbolisaient les degrés de priorité des travaux dans l'hypothèse initiale de l'Empereur; le rouge qui en signalait l'urgence indique dans le plan des Archives Nationales les travaux effectués.

Le plan de 1864 doit être compris comme un plan de travail. Il restitue la situation à cette date et la planification des projets à venir est soumise à la discussion de la Commission. Il offre la possibilité de «lire» les programmes de Haussmann au moment de l'achèvement des travaux financés par le «traité des 180 millions» conclu entre la ville et l'État en 1858, et de ceux approuvés jusqu'à cette date par l'administration de la ville de Paris. Dans un mémoire publié en 1867, Haussmann cite un plan dessiné en 1858 «d'après un plan général qu'avait arrêté l'Empereur même»; c'est sur la base de ce projet «déjà restreint» que furent choisis les tracés les plus urgents, financés grâce à la loi du 28 mai 1858¹⁰. Mais Haussmann déclare avoir l'intention de mettre à jour ces projets : c'est là très probablement le sens du plan daté de 1864. Sauf qu'à la date où il parle, Haussmann a déjà élaboré sa propre idée sur la façon de procéder et, quand bien même il en appelle à la paternité impériale pour le «programme de transformation», cette phase des décisions ne laisse pas de lui revenir.

La démonstration en est faite par certaines des spécificités du plan, qui signalent une conception nouvelle. Celle-ci est rendue manifeste par les différences constatées, après confrontation, entre le plan de 1864 et le plan dit «de Berlin» attribuable à la «main auguste». Alors que le premier est présenté



10. Extrait de «Mémoire du Préfet de la Seine», Moniteur du 11 décembre 1867, in : Jules Ferry, Comptes fantastiques d'Haussmann, Paris, 1868, pp. 73-75.

11. Mémoires du Baron Haussmann, t. III, Grands travaux de Paris, édition Guy Durier, Paris, 1979, p. 79.

et défendu personnellement par Haussmann devant la «Commission des Travaux de l'État», le second dit «de Berlin», s'il n'est pas autographe de l'Empereur, est au moins conforme à ses volontés puisqu'il en fait hommage. On ne peut contester non plus qu'il s'agisse seulement d'une version plus ancienne revue et corrigée : ce dessin dont Pinon démontre qu'il est rédigé entre 1856 et 1859 est offert en 1867, c'est-à-dire quand il existait déjà un autre plan, ce que rend évident le dessin de 1864 présenté ici. Pourquoi dès lors Guillaume I recevrait-il une édition d'un plan vieux de dix ans, sinon parce que celui-ci exprime mieux que l'autre les intentions de son donateur?

La confrontation entre les deux plans devient ainsi un moyen d'évaluer l'écart entre ces intentions-là et les nouveaux objectifs posés par Haussmann. Dans ce passage on enregistre aussi le signe d'une mutation plus profonde qui pourra «faire école».

La confrontation avec le plan «de Berlin»

A la lecture successive des deux plans certains projets apparaissent abandonnés, d'autres totalement nouveaux, dans d'autres cas encore se distingue un glissement du tracé montrant une interprétation différente des solutions. Il est donc clair qu'au fil du temps s'est manifestée une nouvelle orientation:

a) elle apparaît si l'on remarque l'attention opposée portée dans les deux dessins à l'est et à l'ouest de la ville. Le plan de 1864 indique de nombreuses interventions autour de la place de l'Étoile, non reportées sur le plan «de Berlin»; de même dans la région orientale, beaucoup de projets imaginés pour la place de la Nation afin d'équilibrer les deux zones d'expansion de la ville, n'apparaissent sur le plan de 1864 ni exécutés ni destinés à une prochaine réalisation.

b) dans certains cas, la différence entre les deux plans est telle que l'on semble passer d'une opération de pure voirie à un remodelage d'une partie entière de la ville; l'île de la Cité, par exemple, a été intégralement redessinée là où, sur le plan «de Berlin», étaient indiqués seulement des élargissements et des rectifications. Ce n'est pas par hasard si on vérifie, en étudiant en détail les vicissitudes de la construction du nouveau Palais de Justice, qu'une issue n'a pu être trouvée qu'après une longue et virulente discussion autour de projets successifs qui n'ont cessé d'ailleurs d'agrandir leur périmètre.

c) en 1864, une attention toute particulière est portée aux futurs travaux sur la rive gauche, ce qui constitue un élément supplémentaire pour attribuer le plan à Haussmann : tout ce qu'il soutient dans ses Mémoires coïncide avec les différences observables entre les deux dessins. Il s'y attribue en effet l'initiative de nombreux tracés dans cette zone - présents dans le plan de 1864 et absents du premier - ceux notamment autour de la Montagne Sainte-Geneviève, que l'Empereur «substitua, dans son plan, à des combinaisons moins simples et moins efficaces»¹¹. Et il s'agit vraiment ici de substitution: un nouveau réseau de rues est conçu par le préfet qui a son idée sur la manière d'affronter les problèmes de salubrité et de communication. Dans le dessin «de Berlin», il est prévu d'élargir et de rectifier la rue Mouffetard comme axe de pénétration en partant de la place d'Italie. En regardant le dessin, il est clair que le nouvel alignement a été tracé en fonction de la présence à cet endroit d'une caserne. En 1864 ce projet apparaît profondément modifié et le tracé se déplace dans la percée de la rue Monge. La même opération a lieu sur l'autre versant de la Montagne Sainte-Geneviève, où est indiqué comme réalisé un parcours totalement nouveau (les rues Claude Bernard, Gay-Lussac, Médicis) qui rejoint les jardins



- 12. Léon de Laborde, Projet pour l'amélioration et l'embellissement du 10^e arrondissement par Léon de Laborde membre de la Chambre des députés, Paris, 1842.
- 13. César Daly, «Projet de conservation des pavillons de l'Institut», Revue Générale de l'Architecture et des Travaux publics (RGA), II (1841), coll 19-23.
- 14. C'est l'architecte Auguste Caristie qui rédige à ce propos un rapport. Cf. Conseil général des Bâtiments Civils, *Procès-verbaux*, 3 avril 1860, AN F/21/6397.
- 15. Commission d'enquête sur les divers monuments de Paris, *Procès-verbaux*, 5 décembre 1864, AN F/21/908. Regarder également la proposition de Eugène Hénard dans *Etudes sur les transformations de Paris*, fascicule 1: *Projet de prolongement de la rue de Rennes avec un pont en X sur la Seine*, Paris, 1903, maintenant dans *Etudes sur les transformations de Paris et autres écrits sur l'urbanisme*, Paris, 1982.
- 16. Commission d'enquête sur les diverses monuments de Paris, *Procès-verbaux*, 16 janvier 1865, AN F/21/908.
- 17. Cf. le décret du 26 août 1865; cf. en outre Alcide Dusolier, Les spéculateurs et la mutilation du Luxembourg, Paris, 1866.
- 18. Commission d'enquête sur les divers monuments de Paris, *Procès-verbaux*, 16 janvier 1865, AN F/21/908. Le premier dessin indique le projet d'une traversée des jardins par la rue de Fleurus. L'autre, daté de 1865, concerne le prolongement de la rue Bonaparte.
- 19. C'est en particulier le texte de Camille Sitte, Der Stadtebau nach seinen kunstlerischen Grundsatzen, Vienne, 1889, qui est interprété comme une proposition alternative au modèle haussmannien. Cf. à ce propos Guido Zucconi (éd.), Camillo Sitte e i suoi interpreti, Actes du colloque international Venise 7-11 novembre 1990, Milan, 1992.

du Luxembourg et l'Odéon, en alternative à l'ancienne rue des Postes, étroite et tortueuse qui avait été laissée telle quelle dans le premier cas. Les deux percées impliquent, en fait, la même intention d'établir une liaison, sauf que dans le plan «de Berlin» on utilise les voies déjà existantes en se limitant à quelques ajustements, alors que dans le second projet des percées nouvelles tranchent le tissu urbain et l'on sait que Haussmann en revendique la responsabilité.

d) le boulevard Raspail n'apparaît que dans le plan de 1864 où il est accompagné d'un renforcement des liaisons du boulevard Saint-Germain avec les ponts. Le tracé de la rue de Rennes, en revanche, est repris et complété pour relier la gare Montparnasse à un nouveau pont qui s'appuie sur la pointe de l'île de la Cité et s'insère, à travers la place du Louvre, dans l'axe nord-sud d'une hypothétique rue du Louvre. Mais un tel projet ne peut être considéré ni comme une trouvaille de Napoléon III, ni comme celle de Haussmann. Une idée analogue est en effet rapportée dans le frontispice d'un texte publié en 1842, dans lequel une route coupe de la même façon le Palais de l'Institut du côté de l'Hôtel des Monnaies¹². Ainsi, l'idée de Haussmann d'éliminer les pavillons de l'Institut qui font obstacle à la régularité des quais est ellemême une idée héritée:

«Cette ennuyeuse ligne droite, bien désirable, sans doute, dans l'ensemble des dispositions des voies de communication d'une grande ville, mais dont la monotonie deviendrait accablante si elle n'était rompue ça et là»¹³.

Ces lignes ne sont pas des critiques du paysage urbain haussmannien: César Daly les écrit bien avant, attaquant en 1841 un projet analogue. Il est cependant fondamental de noter que, d'un côté, Haussmann en proposant à nouveau cette solution l'ait justifiée comme étant la simple restitution du dessin d'origine auquel on aurait ensuite ajouté les pavillons; et que, d'un autre côté, l'on ait pu exprimer un désaccord avec cet «alignement inflexible des voies publiques», dans une défense de l'unité architecturale de l'édifice tout entier et «des monuments de tous les âges» de la ville¹⁴. En 1864, les pavillons sont encore sur pied et la discussion se déplace sur la rue de Rennes que Haussmann considère comme l'une des «deux voies principales qui sont projetées» (avec le boulevard Saint-Germain); elle n'aboutira pas et le débat persistera au-delà du Second Empire¹⁵.

e) la tâche de la «Commission des Travaux de l'État», qui ouvre «l'enquête» parmi les matériaux de laquelle est archivé le plan de 1864, était d'évaluer les conséquences globales des travaux prévus sur ce document. Mais ce qui est surprenant, c'est que la Commission ne semble jamais considérer comme définitif et irréfutable le dessin qui lui est soumis. Au contraire, elle lance de nouvelles propositions qui modifient et complètent le tableau des transformations qu'il présente. Ceci démontre que ces transformations ne sont pas toujours ni seulement voulues par le préfet de la Seine, ni à plus forte raison qu'elles relèvent toutes du plan dessiné par Napoléon III en des temps anciens. L'une des hypothèses qui fut avancée et bientôt mise de côté, concerne l'aire de l'Hôtel des Invalides, où le plan de 1864 ne prévoit pas d'interventions supplémentaires. La suggestion de «remettre en lumière» l'Hôtel des Invalides couvre en fait le projet de dégager de nouvelles aires pouvant être bâties¹⁶. Une autre proposition concerne la zone des Jardins du Luxembourg, déjà entamés du côté du boulevard Saint-Michel. Le directeur des Bâtiments Civils, de Cardaillac, suggéra d'en soustraire une «bande» supplémentaire du côté opposé au boulevard Saint-Michel et de sectionner en outre cette zone par une rue à la hauteur de la rue de Fleurus. Ce projet ne sera pas réalisé par Haussmann à cause de la vive protestation de l'opinion publique et de l'opposition croissante aux Travaux dans les dernières années de l'Empire. Mais c'est un fait que Haussmann l'a accueilli avec chaleur et l'a fait sien¹⁷. De cette idée en effet il partageait les présupposés : la possibilité de financer l'opération, la régularisation des Jardins et l'amélioration de la circulation, ce qui lui permit de soutenir que la proposition «se combine avec les travaux en cours d'exécution ou en projet dans les environs». Malgré les protestations qu'il souleva au sein de la Commission, ce projet - non prévu dans le plan de 1864 - fut présenté dans deux variantes : les dessins, conservés avec les autres documents de la Commission, révèlent ainsi qu'à côté des volontés impériales et de la grande marge de manœuvre du préfet, d'autres idées ont contribué à redessiner la capitale¹⁸.

La différence entre le plan de 1864 et le plan «de Berlin», qui fait apparaître les modifications apportées aux décisions de Napoléon III dans la réalisation de l'œuvre, peut s'interpréter comme la signature d'Haussmann au bas du premier, même si cela n'amène pas à affirmer sa paternité exclusive, mais bien plutôt à mettre en évidence sa capacité de faire siens idées et projets d'origines diverses, antérieurs au plan lui-même ou à sa marge. Dès lors, il est légitime de se demander si l'intervention d'Haussmann a une spécificité alors que ses projets et méthodes - telle sa fameuse percée - se révèlent être hérités ou suggérés; et finalement pourquoi sa «manière» a eu la force de véritables principes, fut élevée au rang d'exemple à imiter, pour être ensuite niée, et le type de paysage urbain produit rejeté, quand l'art urbain se sera mis à chercher les règles de la cité antique¹⁹. Pour apprécier le saut de l'ancienne à la nouvelle conception d'embellissement ou d'adaptation de la ville aux temps nouveaux, il faut comprendre comment Paris, alors qu'il était encore décrit jusqu'au milieu du xixe siècle comme une ville «malade», devient par la suite un véritable modèle de modernisation.

De nouvelles sources pour la recherche

En regardant les faits dans un contexte élargi à d'autres champs que celui de l'urbanisme, on peut travailler sur eux d'une nouvelle façon. L'histoire des transformations de la ville peut alors être abordée en mettant l'accent en même temps sur des projets différents qui agissent dans un même contexte. En particulier en soulignant le fait que la politique des grands travaux est proposée au moment où l'attention portée au patrimoine et à la valeur de sa conservation va croissant. Cette action autour du patrimoine se structure durant le xixe siècle, générant ses propres institutions et pratiques, ouvrant une nouvelle ère de réflexion sur l'architecture.

Nous savons que la transformation de la capitale intervient dans le contexte d'une demande diffuse d'amélioration du cadre urbain et notamment des conditions d'hygiène. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la production d'enquêtes, d'opuscules et de propositions sur ce sujet qui précèdent le Second Empire et ses initiatives. Tous semblent d'accord pour dire que la ville est malade, qu'il faut donc l'assainir en apportant air et lumière là où elle apparaît sale, insalubre et dangereuse. Cependant, il existe aussi quelques formes d'opposition à ces travaux qui bouleversent le vieux plan, en modifient l'altimétrie, le tissu, générant ainsi un nouveau paysage urbain. Tout au moins les conditions en sont-t-elles créées.

Il est incontestable que la percée, bien que proposée dans certains cas pour valoriser les monuments, impose une adaptation de la vieille ville à l'ordre dessiné par les nouveaux tracés, ordre qui engendre la modification substantielle ou la suppression de certains lieux monumentaux du vieux Paris. On peut alors se demander s'il existe un espace dans lequel s'exprime une telle contradiction et quelles sont les formes de cette interrélation²⁰.



- 20. François Loyer a posé la question de l'affrontement entre projets de transformation et patrimoine comme clé de l'opposition entre «l'ancien et le nouveau Paris», mettant en évidence que l'idée même de patrimoine a acquis sa signification dans ce contraste. Cf. François Loyer, Avant-propos, in J. des Cars, P. Pinon (éds.), Paris-Haussmann, op. cit., pp. 9-14.
- 21. Ma thèse de doctorat pose de telles questions méthodologiques. Cf. Rosa Tamborrino, *Parigi come modello : 1852-1902. Idee di progetti di trasformazione della città e conservazione dei beni architettonici*, Politecnico di Torino, 1993.
- 22. Joseph Alexander von Hübner, Nove anni di ricordi di un ambasciatore austriaco a Parigi sotto il secondo impero (1851-1859), Varese-Milano, 1944; le passage est daté du dimanche 3 janvier 1858 (p. 499).

Rapprocher ainsi conservation du patrimoine et transformation urbaine, c'est changer le point de vue de cette dernière, cet élargissement de la recherche sur la ville étant aussi la condition d'un enrichissement des sources²¹. L'étude de l'activité relative à la ville de Paris de certaines commissions publiques s'est révélée un moyen d'aboutir à ce résultat, en faisant émerger les éléments d'un débat enterré sur ce qu'il se passe dans la ville : le premier effet de cette recherche c'est d'avoir restitué la multiplicité des points de vue surgis au cours d'événements spécifiques. Le consensus était certes nécessaire face à un gouvernement autoritaire; il y avait néanmoins place pour des contrastes. Ainsi, je pense que ma découverte n'est pas un pur hasard : c'est en travaillant précisément sur les sources rendant accessible le débat de l'époque qu'elle a été possible.

La discussion sur l'existence ou non d'un plan préliminaire des travaux pour Paris et sur la part qu'y ont pris respectivement Haussmann et Napoléon III, suggère elle-même qu'il faut dépasser les cadres traditionnels de la recherche. Dans les études haussmaniennes, les descriptions littéraires ont dû pallier le manque de sources d'archives. Mais la lecture des faits change selon la position de l'observateur, par conséquent les divers mémoires offrent à la recherche historique une perspective changeant en fonction de celui qui écrit. Charles Merruau, alors secrétaire de la préfecture de la Seine, le duc de Persigny, ministre de l'Intérieur, Haussmann enfin, sont directement impliqués dans la vie politique. Qu'arriverait-il si parlait une voix extérieure à la Cour?

Une fois de plus c'est une source non directement liée à la recherche sur un domaine spécifique qui est à même de restituer la complexité de la vision des événements. Un observateur étranger, l'ambassadeur autrichien à Paris durant le Second Empire, grâce à de fréquentes rencontres avec Haussmann, a pu se faire une idée de la transformation de la ville dans ces années-là:

«Dans aucune ville on ne construit autant qu'à Paris, ville dont la physionomie change à vue d'œil. Haussmann est l'inspirateur et l'âme de toutes le constructions publiques qui aujourd'hui vont se faisant à Paris. Il est passionnant de l'entendre exposer avec une lucidité extrême ses projets, la manière dont il les a conçus, les moyens auxquels il a recours pour les réaliser. C'est un homme vraiment exceptionnel dans son domaine d'action, et, selon moi, la plus grande figure que le Second Empire ait produite jusqu'à maintenant. Toujours la cible d'attaques voilées de la part des envieux, il a pu, grâce à l'appui de l'Empereur qui n'y a jamais fait défaut, assainir la capitale, tracer les grandes artères qui réduiront les distances, et, enfin, créer toutes ses merveilles que l'on peut admirer dans la capitale de la France - même si elles ne sont toutes d'un goût exquis - et que l'Europe se hâte d'imiter»²².

Ces notes ajoutent un aspect insolite au tableau tracé par les mémoires que nous connaissons, nous rappelant encore une fois la nécessité de nous documenter à plusieurs sources. L'ambassadeur, en effet, n'était pas tenu de minimiser le rôle de Haussmann par rapport à celui de l'Empereur dans les grands travaux; son admiration pour le préfet de la Seine s'exprime librement, nous offrant ainsi une autre vision.

Paris comme modèle

En conclusion, les documents écrits auxquels se réfère le plan de 1864 m'amènent à soutenir que ce dessin est un plan de travail, ce qui contredit l'hypothèse que les Travaux ont suivi un plan général étudié et arrêté une fois pour toutes. Les documents présentent un plan ouvert à la contribution de multiples personnes, ce qui écarte la question d'une paternité exclusive des travaux, qu'elle soit attribuée à l'Empereur ou à son préfet.

Si l'ensemble des grands travaux est le fruit d'un dessin *in fieri* où parlent plusieurs voix, nous sommes décidément portés à passer outre le binôme Napoléon III/Haussmann

- 23. César Daly écrit qu'il ne connaît pas le plan de l'administration, sinon à travers la presse. Cf. César Daly, «Panorama du mouvement architectural du monde accompli depuis deux ans (1860 et 1861)», in RGA, XX (1862), col. 177.
- 24. César Daly publie en 1862 une série fondamentale d'articles dans lesquels il passe de l'exposition des grands travaux à une réflexion sur les origines de la ville et sur les principes distributifs des voies de communication pour les «grandes villes». Daly analysant le Paris qui se profile, devine et énonce les principes d'exportabilité de ce plan contribuant énormément à leur divulgation.

 Cf. «Panorama du mouvement architectural du monde accompli depuis deux ans (1860 et 1861)», in RGA, XX (1862), coll. 30-33; 112-132; 164-200; 271-286 (la citation se trouve à la page 186).
- 25. Voyez comment de Stubben à Baumeister le plan de Paris de Haussmann est reçu comme modèle de référence. Cf. Reinhard Baumeister, Städterweiterungen in technischer, baupolizeilicher und wirtschaftlicher Beziehung, Berlin, 1876; Joseph Stubben, Der Städtebau, Handbuch der Architektur, Darmstadt, 1890. Sur ces thèmes cf. Réseau International, Savoirs et professions au début de l'urbanisme de plan, le généraliste et le spécialiste, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 22-23 octobre 1992 et en particulier l'intervention de Donatella Calabi (à paraître).
- 26. Werner Hegemann, Der Städtebau nach den Ergebnissen der allgemeinen Städtebau-Ausstellung in Berlin, 1910, nebst einem Anhang: die internationale Städtebau-Ausstellung in Düsseldorf, Berlin, 1911-19, 2 vol. Sont consacrés à Paris les pages 162-217 du vol. II; la citation est aux pages 223-226 de l'édition italienne établie par Donatella Calabi et Marino Folin, Catologo delle Esposizioni Internazionali di Urbanistica. Berlino 1910. Düsseldorf 1911-1912, Milano, 1975.
- 27. Cf. « Les travaux de Paris. Mémoires présentés par M. le sénateur préfet de la Seine au Conseil général du département et au Conseil municipal de la Ville», *RGA*, XXIV (1866), coll. 228-231.

dans l'approche des thèmes et des modes de la construction de la ville contemporaine. Je n'exclus pourtant pas qu'il soit possible de montrer la présence de stratégies urbaines et comment celles-ci ont permis l'élaboration d'un dessin global, formellement achevé : un plan pour Paris au sens propre du mot.

La complétude de ce plan de 1864 démontre (qu'il ait existé ou non un dessin précédent de Napoléon III) qu'à partir de cette date on ne procède plus par segments cumulés dans le temps. Le fait le plus intéressant réside dans la nouvelle conception globalisante qu'il exprime : le préfet est amené à abandonner la voie des modifications partielles – tels l'élargissement ou la rectification d'un parcours existant ou bien le prolongement d'un tracé, encore présents dans le plan «de Berlin» – pour suivre d'autre chemins qui le porteront à re-dessiner la carte de Paris.

Une première raison du succès que rencontrent les travaux haussmanniens est leur réalisation rapide à partir de vieilles intentions, grâce à l'efficacité des moyens de financement prévus. Mais l'autre raison, sans aucun doute déterminante, tient précisément à la dimension générale d'un plan pensé à l'échelle de la ville, Haussmann parvenant à repenser à l'intérieur d'un dessin urbain unitaire des idées héritées et des apports différents. Cette manière de résoudre les questions urbaines dans un contexte global est le signe du profond changement qui fera du plan un modèle. Ce n'est pas un hasard si, un observateur extérieur, alors que le plan n'est pas encore rendu public, peut en remarquer toute la consistance en suivant simplement le déroulement des travaux²³.

Paris devient un modèle parce qu'elle montre au monde comment la ville ancienne peut se régénérer en sortant du vieux désordre et en maintenant le juste équilibre entre deux solutions extrêmes : une ville privée de quelqu'ordre que ce soit, formée au gré des circonstances, ou bien la géométrie abstraite d'une ville conçue avant sa fondation. Et ceci advient à travers un dessin «embrassant dans son ensemble la surface entière de la ville»²⁴. Le modèle propose donc les éléments d'une nouvelle conception du plan dans laquelle la signification d'un tracé a plusieurs facettes. Haussmann les saisit toutes en une seule fois : économiques, hygiéniques, de voirie et «esthétiques». Là est l'écart avec les vieilles conceptions, limitées à une seule d'entre elles. A la base de cette «modélisation» de Paris, exportable et exportée de fait, il y a donc cette vision globale de la ville²⁵.

Ce n'est pas une coïncidence si le plan de Paris généralement connu comme le «plan de Morizet», du nom de l'auteur du livre dans lequel il fut publié en 1932, fut en réalité publié pour la première fois par Werner Hegemann dans son *Der Städtebau*. Ceci tendant d'ailleurs à confirmer que le plan était vraiment conservé à Berlin. La source exprime d'elle-même le sens désormais acquis par le cas haussmannien. A la suite de l'Exposition internationale d'Urbanisme à Berlin en 1910, dont le texte de Hegemann est une sorte de catalogue et qui atteste l'institutionnalisation de cette discipline, l'auteur reprend la question du plan de Paris:

«... quand, en 1910, juste après l'inauguration de l'Exposition d'Urbanisme de Berlin, Marcel Poëte organisa dans la ville de Paris une exposition de plans et de documents concernant les transformations de Paris sous le Second Empire, il indiqua dans le catalogue l'existence de ce plan de Napoléon probablement encore repérable à Berlin (puisque les deux autres avaient disparu). [...] Étant donné que la commission qui avait organisé l'Exposition de Berlin n'était pas du tout au courant de l'existence de ce plan important, le secrétaire général de l'exposition considéra de son devoir d'aller constater personnellement, avec la médiation courtoise de la maison royale et du bibliothécaire de la Cour, le docteur Krieger, que le plan fût en effet encore entre les mains du roi de Prusse. Pour combler l'absence de ce plan à l'Exposition de Berlin, nous présentons deux reproductions de ce même plan» ²⁶.

Il ne s'agit pas d'une simple question de priorité. L'intérêt porté au plan de Paris dans un texte qui fait le point des expériences de planification urbaine, nous renseigne amplement sur l'importance du modèle transmis. Le projet haussmannien ne vise plus seulement l'œuvre d'embellissement, mais la modification de la vie humaine elle-même²⁷. En franchissant les frontières de la solution technique, il révèle la possibilité de repenser la ville comme lieu du moderne : un lieu dans lequel même des modes opposés d'intervention, tels que transformation et conservation, peuvent coexister.

Traduction: Mathieu Cloarec